

Journal municipal



Une voie de choix

Juin 2023





Table des matières

Répertoire	3
Maire et conseillers municipaux	3
Responsables municipaux	4
Organismes	4
Compte rendu des séances du conseil	5
Séance ordinaire du 8 mai 2023	5
Notre équipe / Hommage aux bénévoles	6
Les 25 ans de Sylvain aux travaux publics	6
Loisirs, culture et vie communautaire	7
Base de Plein Air / Sentiers récréatifs	7
Fête nationale, une programmation qui bouge!	8
Bibliothèque	9
Politique de remboursement des activités non desservies	10
Saison de vélo de montagne – se procurer son laissez-passer!	10
Optique portneuf – 4e édition	10
Retour sur : Journée de nettoyage des berges	11
Services municipaux / Autres nouvelles	12
Règlement numéro 276 sur l'utilisation de l'eau potable	12
Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles	12
Échantillonnage d'eau potable	12
Offre d'emploi	13
P.I.I.A. pour les résidents de la 1re avenue	13
Colporteur – règlement et quoi faire	14
Collecte des encombrants	14
Défi pissenlit - rappel	14
Divers	15
Semaine québécoise des personnes handicapées	15
Don à la saint-vincent de paul	15
Visites de prévention des incendies	15
Unité mobile 0-5 ans	15

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedoportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 7 juillet 2023

Photo de la page couverture: Pierre Choquette



MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur Mario Alain, MAIRE

Monsieur Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1

Monsieur Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2

Monsieur Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3

Madame Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

Monsieur Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5

Madame Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

maire@villedeportneuf.com 418 286-3844, poste 21

jean.monfet@villedeportneuf.com

marc.rivard@villedeportneuf.com

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

joelle.genois@villedeportneuf.com

gilles.bedard@villedeportneuf.com

diane.godin@villedeportneuf.com

Comités	Représentant(e)	Représentant(e) substitut
Bibliothèque municipale et Réseau BIBLIO	Gilles Bédard	
Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP)	Mario Alain	
Comité consultatif d'urbanisme	Marc Rivard	Jean Monfet
Comité d'embellissement	Gérard Gilbert Diane Godin	
Comité de suivi de la politique familiale et des aînés	Joëlle Genois	
Comité de santé et de sécurité au travail	Marc Rivard	
Comité du développement durable – Fonds Alcoa	Jean Monfet	
Comité des communications	Joëlle Genois	
Comité du parc immobilier municipal et du parc roulant	Marc Rivard Mario Alain Gilles Bédard	
Comité du quai et des terrains adjacents	Marc Rivard Mario Alain Diane Godin	
Comité sécurité civile	Gérard Gilbert Mario Alain Joëlle Genois	
Conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie (RÉPPI)	Marc Rivard Mario Alain	
Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne	Jean Monfet	
Conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf	Diane Godin	
Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)	Gérard Gilbert	Diane Godin
Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)	Gilles Bédard	Jean Monfet
Finances	Jean Monfet Mario Alain	
Maire suppléant	Marc Rivard	
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Mario Alain	Marc Rivard
Office municipal d'habitation du Grand Portneuf	Gilles Bédard	
Parc naturel régional de Portneuf	Mario Alain	Gérard Gilbert
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Joëlle Genois	Jean Monfet
Ressources humaines	Jean Monfet Mario Alain	
Table de concertation culture	Gérard Gilbert	
Voirie, Aqueduc, Égout	Gilles Bédard Mario Alain	

RESPONSABLES MUNICIPAUX

Pour rejoindre l'hôtel de Ville: 418 286-3844

ACCUEIL

Christine Brochu, poste 21
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurie Mimeault, poste 26

TRÉSORERIE

Laurie Mimeault, poste 26
 Morgane Zaffalon, poste 31

SERVICES FINANCIERS

Carrie-France Leclerc, poste 22
 Hélène Lavallée, poste 27

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 30
 Jean-Philippe Goyette, poste 28

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

TRAVAUX PUBLICS

Sylvain Trudel, 418 284-9794 (urgence)

GREFFE

France Marcotte, poste 24

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465
bibliodecouv@globetrotter.net

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)
info.srportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)
Pres.Fed12.Portneuf-Ville@cfq.qc.ca

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)
alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.
lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf
coursedelabanquise@gmail.com

La Flèche de l'Archer
yvonlegault59@outlook.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861
demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290
camil.j709@hotmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)
Chantal.bussièrès@telus.net

Dek hockey Portneuf
Info@dekhockeyportneuf.com

Reg'Arts Portneuf
regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf
gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf
ndportneuf@ssvpq.org



SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2023

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance du 11 avril 2023 et du procès-verbal modifié du 11 octobre 2022
2. Période de questions
3. Trésorerie
 - 3.1 Adoption des comptes payés du mois d'avril 2023
 - 3.2 Renouvellement des assurances générales
 - 3.3 Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 007 000 \$ qui sera réalisé le 18 mai 2023
 - 3.4 Émissions d'obligations
4. Travaux publics
 - 4.1 Nomination contremaître aux travaux publics
 - 4.2 Contrat entretien aménagements paysagers et de travaux horticoles
5. Urbanisme
 - 5.1 Adoption du règlement #280 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone résidentielle de haute densité Rc-103 en remplacement de la zone commerciale C-102 ainsi que l'augmentation du nombre de logements dans la zone Rc-1
 - 5.2 Assemblée de consultation, règlement #281 modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin de remplacer l'affectation commerciale déterminée en bordure de l'avenue Saint-Germain par une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité
 - 5.3 Adoption du règlement #281 modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin de remplacer l'affectation commerciale déterminée en bordure de l'avenue Saint-Germain par une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité
 - 5.4 Assemblée de consultation, règlement #282 relatif à la démolition d'immeubles
 - 5.5 Assemblée de consultation, règlement #283 relatif aux dérogations mineures
 - 5.6 Demande permis PIIA – 24, rue Lemay
 - 5.7 Appui CPTAQ – Sucrerie David Piché
6. Infrastructures
7. Levée ou ajournement de la séance

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante:

www.villededeportneuf.com

Prochaine séance du conseil :

Lundi, 12 juin 2023, 19h30

500, rue Notre-Dame





LES 25 ANS DE SYLVAIN AUX TRAVAUX PUBLICS



Photo : Pierre Choquette

Décrire 25 années aux services des citoyens de la ville de Portneuf et dépeindre l'employé qui travaille aux services des travaux publics depuis toutes ces années demande de revenir dans le passé à l'époque où les deux (2) anciennes municipalités qui forment présentement la ville de Portneuf travaillaient chacune d'entre elles sur leurs propres territoires. Après quelques années d'expérience dans le domaine maritime et dans la sphère de la mécanique automobile, Sylvain a épousé le travail municipal à pleines dents avec entrain, enthousiasme et à l'aide des précieux conseils des employés de l'ancienne ville de Portneuf, au milieu de la décennie 1990. Il fut pendant quelques années pompier volontaire dans la brigade du secteur de l'ancienne municipalité.

Les premières années de travail de Sylvain en voirie municipale consistaient principalement à procéder au déneigement des rues, des stationnements et des bornes-fontaines que l'on retrouvait dans le territoire de l'ancienne ville de Portneuf. Graduellement, il fut initié à tous les aspects du travail relié au service des travaux publics en tenant compte des saisons et des particularités des infrastructures de voirie, d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial. Celui-ci n'a jamais hésité à suivre des formations pour parfaire ses connaissances afin d'offrir un service de qualité aux citoyens de notre ville.

Considérant les exigences du travail en milieu municipal, nous pouvons indiscutablement affirmer qu'une des qualités professionnelles de Sylvain est sa très grande disponibilité, peu importe la saison et les contraintes adhérentes aux travaux extérieurs. De plus, il a su développer une bonne approche citoyenne et une bonne résilience en toute saison, particulièrement en période hivernale lorsque dame Nature nous comble de bonheur avec ses précipitations sous forme de neige qui n'en finissent plus.

Sylvain a su développer, au cours des années à l'emploi de la ville de Portneuf une bonne connaissance des infrastructures municipales et possède les qualités requises pour bien accomplir son nouveau rôle de **contremaitre des travaux publics** au sein de notre ville.

Parallèlement à son travail, Sylvain a toujours apprécié le travail manuel et affectionne particulièrement les moments où le temps lui offre l'opportunité de s'amuser à la maison en travaillant sur ses voitures et tout moteur thermique qui lui rappelle ses années d'étude à la polyvalente de Donnacona. Une autre de ses passions se résume simplement à dire qu'il chérit le temps passé en présence de ses petit-enfants qu'il aime profondément.

Les gens qu'il a côtoyés au fil des 25 dernières années passées à la ville de Portneuf sont unanimes pour dire que Sylvain est un bon travailleur, toujours disponible, un employé de confiance et un collègue de travail fiable qui n'a pas peur de mettre l'épaule à la roue, pour bien servir les citoyens de la ville de Portneuf.

Toute l'équipe de la Ville de Portneuf le félicite pour ses 25 ans à nos côtés!



BASE DE PLEIN AIR / SENTIERS RÉCRÉATIFS

PRÉPARATION DES SENTIERS DIFFICILES CETTE ANNÉE

Notre ville est particulièrement chanceuse d'avoir sur son territoire une zone boisée adéquate pour accueillir des aménagements comme ceux des sentiers récréatifs de la Base de Plein Air de Portneuf.

Ce réseau de sentiers offre aux amoureux de plein air des sentiers de randonnée pédestre et de vélo de montagne en saison estivale mais également un large choix de sentiers hivernaux pour combler tous les goûts : sentier de marche, de raquette, de ski de fond, de fatbike.

Puisque nous avons la chance que la Ville de Portneuf bénéficie d'un tel aménagement il est important de souligner que tout cela a notamment été rendu possible grâce à nos équipes mais également à l'implication de nombreux bénévoles et propriétaires qui autorisent la Ville à aménager des portions de sentier sur leurs terres.

Cette année, dame Nature n'a pas été clémente, car en décembre dernier, tout le monde se souvient probablement des fortes tempêtes qui ont non seulement coupé l'électricité à de nombreux habitants, mais également causé beaucoup de dommages à nos sentiers. Et si cela ne « saute pas aux yeux » des usagers, c'est grâce au travail acharné de nos équipes et contracteurs qui ne se sont pas ennuyés en début de saison.

Voici d'ailleurs quelques clichés des « coulisses » des sentiers, lorsqu'il a fallu dans les derniers mois procéder à des travaux importants de nettoyage, et réparations de certaines sections.

Et pour continuer à maintenir un service de qualité à nos usagers, n'oubliez pas que le soutien de chacun est important. Vous pouvez vous aussi contribuer à la vie de la Base de Plein Air lors de votre prochaine visite. Une boîte de dons volontaires est à votre disposition à l'entrée des sentiers.

À bientôt dans nos sentiers, pour un grand bol d'air pur!



FÊTE NATIONALE, UNE PROGRAMMATION QUI BOUGE!

La Ville de Portneuf se prépare pour une grande journée de festivité à l'occasion de la fête nationale le **24 juin** prochain. Pour l'occasion, le service des Loisirs, aux côtés du comité Événements qui, rappelons-le, est d'une aide incroyable pour l'organisation de cet événement, vous propose une programmation rassembleuse, diversifiée et festive où petits et grands de tous âges trouveront leur bonheur. Dès 13 h, nous vous donnons rendez-vous au **parc à bateaux de la rue Lemay** pour des **activités gratuites toute la journée!**

De nombreuses activités familiales sont à l'ordre du jour, parmi lesquelles : jeux gonflables, jeux de kermesse, maquillage pour enfant, et autres animations en tout genre.

Pour les amateurs d'émotions fortes, Krusher, l'équipe de sport extrême, sera présente pour une **démonstration de BMX acrobatique** à couper le souffle deux fois dans la journée! Et pour les amateurs de vélo en tout genre, La Ville, en partenariat avec PERFORMANCE BÉGIN, fera tirer **un vélo de plus de 500\$** parmi les visiteurs (*voir conditions sur place*).



Nouveauté cette année : la danse est à l'honneur avec l'installation d'une **piste de danse couverte** qui accueillera, sous la supervision du talentueux Jacques Bédard (professeur de danse à la Ville de Portneuf), une **démonstration de danse** qui sera suivie d'une période de

danse sociale animée. Ainsi, aussi bien les habitués que les non-initiés pourront danser au rythme des musiques les plus entraînantes sélectionnées par M. Bédard qui sera présent pour donner l'exemple!

Les festivités musicales débuteront en après-midi avec deux prestations du **chansonnier Jonathan Chagnon**, avec des classiques de la chanson québécoise. En soirée, les formations musicales **Rien que sur un Temps (musique traditionnelle)** et **Vivresse (rock alternatif francophone)** feront danser et chanter les citoyens de Portneuf!

La municipalité convie la population en grand nombre afin de célébrer le Québec avec fierté!



PROGRAMMATION :

Date : samedi 24 juin, à partir de 13h

Lieu : au parc à bateaux rue Lemay

- **Dès 13 h** : Activités familiales
- **13 h et 15 h** : Jonathan Chagnon (chansonnier)
- **14 h 15 et 16 h 15** : Démonstration de BMX acrobatique avec Krusher
- **17 h 30** : Démonstration de danse, puis danse pour tous avec Jacques Bédard (Tout le monde peut participer!)
- **19 h 15** : Rien que sur un Temps (musique traditionnelle)
- **21 h 45** : Feux de joie et feux d'artifices (en fonction de la météo) *présentés par : CLINIQUE DENTAIRE PORTNEUF*
- **22 h à 23 h 30** : Vivresse (rock alternatif francophone)

DEVENIR COMMANDITAIRE OU BÉNÉVOLE!

Un événement d'une telle envergure ne peut se réaliser sans l'aide de la communauté. Vous désirez être commanditaire ou bénévole? Contactez-nous par courriel à projetsloisirs@villedeportneuf.com ou par téléphone au 418-286-3844 et contribuez à la réussite d'un événement rassembleur !

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'OUVERTURE régulières jusqu'au 20 juin 2023 :

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi : 10 h à 11 h 30

HORAIRE D'ÉTÉ NOUVEAU

Les mardis

- 4-11-18-25 juillet de 18 h 30 à 20 h
- 1-8-15-22 août de 18 h 30 à 20 h

Retour à l'horaire régulier dès le 5 septembre!

PROCHAINES ACTIVITÉS

Dimanche 18 juin, de 9 h 30 à 11 h : Biblio Marmot* avec Karine Dumont. Bricolage spécial : « bateau pirate ».

Jeudi 8 juin, de 19 h à 21 h : Jeudi-Jeux avec Chloé Nadeau. NE MANQUEZ PAS LE DERNIER AVANT LA PAUSE ESTIVALE!



EN JUIN, JE LIS AUTOCHTONE

Pour en apprendre davantage sur les cultures et traditions des Premières Nations, participez à l'initiative **En juin, je lis autochtone** (www.jelisautochtone.ca) créée dans le but de faire rayonner le talent des auteurs et autrices des Premières Nations, publiés en français au Canada.

Voici quelques suggestions de lecture à découvrir :

Kukum de Michel Jean (Innu).

De Vengeance de J.D. Kurtness (Innu).

Kuessipan de Naomie Fontaine (Innu).

Croc Fendu de Tanya Tagaq Gillis (Inuite).

L'ours et la femme venus des étoiles de Christine Sioui-Wawanoloath (Abénakise-Wendate).

Bleuets et Abricots et *Kuei, je te salue : conversation sur le racisme*, de Natasha Kanapé Fontaine (Innu) - co-écrit avec Deni Ellis Béchar.

La saga des Béothuks de Bernard Assiniwi (Algonquin-cri).
Les Wendats, une civilisation méconnue de Georges E. Sioui (Wendat).

AMUN, un rassemblement de nouvelles d'auteurs et autrices autochtones, sous la direction de Michel Jean.

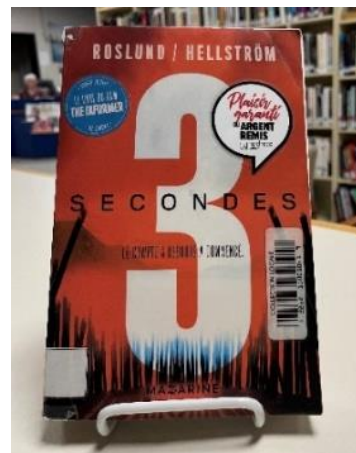


N'hésitez pas à les commander à la bibliothèque! Ensemble, faisons un effort pour découvrir la littérature autochtone et célébrer les voix de ses auteurs(-trices)!

COUP DE COEUR

Premier tome de la trilogie **3 SECONDES, 3 MINUTES, 3 HEURES** – co-écrit par les Suédois Anders Roslund et Börge Hellström - le thriller *3 Seondes* raconte le parcours de Piet Hoffman, un bon père de famille doublé d'un agent secret ayant infiltré la mafia polonaise.

Sa nouvelle mission, la plus dangereuse jusqu'à présent : être enfermé dans une prison de haute sécurité pour s'emparer du marché de vente de drogue auprès des prisonniers. La situation se complique lorsque son identité est révélée dans le milieu carcéral. C'est à ce moment-là que le compte à rebours est lancé.



Demandez-le à la bibliothèque!

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS NON DESSERVIES

Vous avez **jusqu'au 30 juin prochain** pour faire parvenir votre demande de remboursement pour des activités non desservies en 2023 sur le territoire de la Ville de Portneuf. Un montant maximal de 300\$ par résident sera remboursé pour une participation à des activités offertes dans l'une des municipalités de la MRC de Portneuf. Les documents suivants devront être fournis par le citoyen:

- Le formulaire « Activités non-desservies » disponible sur le site internet de la Ville de Portneuf, dûment complété avec vos informations;
- Un reçu officiel incluant le nom du cours, le nom du participant, le montant à payer et les dates de début et de fin de l'activité;
- Une pièce justificative démontrant le coût de l'activité pour les résidents.

Ces documents doivent être fournis par le citoyen qui désire recevoir un remboursement. À noter que la Ville de Portneuf ne sera pas tenue de compléter une demande citoyenne incomplète.

SAISON DE VÉLO DE MONTAGNE – SE PROCURER SON LAISSEZ-PASSER!



La saison du vélo de montagne aux sentiers récréatifs de la Base de Plein air de Portneuf est officiellement lancée depuis le 6 mai dernier! Un réseau de 10 km de sentiers de vélo de montagne et un pumptrack (sentier de pratique en terre battue) sont aménagés à la Base de

Plein Air, située au 451 boulevard Gauthier. Les sentiers sont ouverts de 8 h à 19 h tous les jours, en saison estivale.

Procurez-vous votre laissez-passer de saison en cliquant sur "acheter mon laissez-passer" sur le site de la [ville de portneuf.com/ loisirs-culture-et-vie-communautaire / sentiers-récréatifs-portneuf](http://villedeportneuf.com/loisirs-culture-et-vie-communautaire/sentiers-recreatifs-portneuf) ou à l'accueil du bureau municipal. **Prix Résidents de 24\$ (taxes incluses) et Non-résident de 36\$ (taxes incluses).** Nous vous recommandons de consulter le code de conduite et de vous familiariser avec la carte des sentiers, également disponibles en ligne.

En vous procurant le laissez-passer, vous aidez à faire perdurer ce service à travers le temps. Merci de votre soutien et bonne saison!

OPTIQUE PORTNEUF – 4E EDITION

Nous sommes heureux de vous annoncer que la 4e édition de l'exposition « Optique Portneuf » sera en place le 9 juin prochain.

Plus de 170 photos différentes ont été reçues et fournies par 16 photographes différents. De façon à offrir une vision à la fois élargie et artistique de la ville, cinq aspects de la ville de Portneuf devaient être représentés, soit; l'aspect fluvial, l'aspect urbain, l'aspect rural, l'aspect humain et l'aspect industriel.

De façon à offrir une visibilité élargie aux photos proposées, un classeur a été créé sur le site FLICKR (accès gratuit) où toutes les photos retenues par au moins un juge sont visibles : <https://www.flickr.com/photos/195944739@N08/collections/72157721751251590/>

Un sincère merci à tous les participants-photographes!

Cette initiative, ayant vu le jour il y a 6 ans, s'étend tranquillement à travers le comté et prend la forme d'un parcours qui regroupera en 2024 un ensemble de six municipalités (Cap-Santé, Portneuf, Neuville, St-Casimir, St-Raymond et Donnacona). Chacune de ces expositions, ayant pour objectif de présenter la ville-hôte, constitue un ensemble unique et original propre au comté de Portneuf.

RETOUR SUR : JOURNÉE DE NETTOYAGE DES BERGES

Le 13 mai dernier avait lieu une activité qui n'avait jamais encore été proposée par le passé, une journée consacrée au nettoyage des berges.



Née d'une proposition citoyenne mise en œuvre par le département des loisirs de la culture et de la vie communautaire, l'activité s'est déroulée pendant une grande partie de la matinée sur la partie des berges qui longe la rue Lemay.

L'initiative ayant éveillé un vif intérêt auprès de la population, c'est une quarantaine de personnes qui se sont réunies avec un but commun : ramasser les déchets laissés par l'homme sur le long des berges.

La zone, qui est très fréquentée par les oies blanches, est régulièrement polluée par de nombreux éléments, quelle que soit leur origine : bouteilles vides, canettes, polystyrène, pièces de

métal, vieux pneus, morceaux de meubles, sapins de Noël et bien d'autres tous aussi surprenants les uns que les autres!

En une simple matinée, c'est plus de **730 kg de déchets** qui ont été extraits des berges par toute l'équipe.

Nous en profitons pour rappeler à toutes les personnes qui fréquentent le rivage et ses installations que la zone des berges est un écosystème fragile. En effet, chaque élément contribue à la vie environnante.

Et comme nous pouvons le constater lors de la période de migration des oies, les berges représentent un véritable garde-manger et lieu de vie durant leur courte présence. Nous invitons tout le monde à faire preuve du plus grand respect envers cet environnement fragile afin de le préserver, pour nous, pour la faune et la flore qui y vivent ainsi que pour les générations futures.



Pour terminer, **nous désirons remercier chaleureusement les bénévoles** qui ont participé à cette belle initiative. Nous remercions également nos partenaires de l'événement : **Pizzéria Paquet Portneuf**, qui a offert de bonnes pointes de pizza à tous les bénévoles; **Les Équipements Acmat**, pour le prêt de leur remorque qui a aidé à transférer les déchets vers l'écocentre de Neuville; **la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf** pour sa présence et son soutien à la sensibilisation auprès des visiteurs.



RÈGLEMENT NUMÉRO 276 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement (article 7.2.3)

Dans le cas d'une nouvelle végétation, il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues pour une période de 15 jours suivant l'installation. Dans le cas d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques, l'arrosage est permis en tout temps pendant la journée de son installation. Les propriétaires doivent être en mesure de fournir une preuve d'achat des végétaux ou des semences à la demande d'une personne responsable de l'application de ce règlement.

Piscine et spa (article 7.3)

Le remplissage d'une nouvelle piscine est permis entre 20 h-6 h. La régularisation d'un niveau d'eau d'une piscine est autorisée uniquement entre 20 h et 23 h. Il est toutefois permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende (article 8.4).

RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Adopté en 2010, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Le Règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres). **A NOTER que vous devez dorénavant détenir un permis pour votre piscine démontable.**

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes : avoir une hauteur minimale de 1,2 m; empêcher le passage

d'une balle de 10 cm de diamètre; ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement. Pour terminer, une haie ou des arbustes ne peuvent en aucun cas constituer une enceinte.



ÉCHANTILLONNAGE D'EAU POTABLE

Mesure des possibles teneurs en plomb et cuivre 2023

Le principal objectif de ce plan d'action est de mesurer les possibles teneurs en plomb et cuivre présentes dans l'eau potable à la sortie d'un robinet où l'eau est utilisée à des fins de consommation, dans certaines résidences sur le territoire de notre municipalité.

La stratégie proposée par le Service des infrastructures de la ville de Portneuf vise l'échantillonnage d'eau potable de résidences privées ciblées, afin d'évaluer le possible degré d'exposition au plomb lorsque consommée. Les échantillonnages s'échelonneront **du 1er juillet au 1er octobre 2023, sur une période de cinq ans.**

Échantillonnage privé sur demande:

Si vous suspectez la présence de plomb dans votre résidence ou commerce ou si vous avez des questions à ce sujet, il vous est possible de contacter le Service des infrastructures par téléphone au 418 286-3844, poste 32, sur le cellulaire au 418 808-8084 ou à l'adresse courriel : infrastructures@villedeportneuf.com.

Votre résidence a été construite avant 1980 ? Inscrivez-vous!

Nous invitons les propriétaires dont la maison a été construite avant 1980 et dont la plomberie n'a jamais été remplacée, à s'inscrire pour faire analyser l'eau de leur robinet. Pour vous inscrire, envoyez un courriel à infrastructures@villedeportneuf.com ou au 418 808-8084 en prenant soin de fournir : votre adresse, l'année de construction de votre maison, l'année de remplacement de la plomberie, vos coordonnées.

Nous communiquerons avec vous pour prendre rendez-vous. Un technicien en traitement d'eau se présentera chez vous au moment convenu. Il faut prévoir environ 1 heure pour l'échantillonnage. À noter qu'il n'y a aucuns frais pour l'échantillonnage et l'analyse de l'eau.

Ce travail de gestion et de prélèvements d'eau pour l'analyses du plomb et du cuivre sont des éléments faisant l'objet d'une norme dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable du Québec (RQEP).

Pour plus d'information relative à la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez consulter le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/plomb/index.htm>

OFFRE D'EMPLOI



Directeur \ Directrice Des Travaux Publics

Vous détenez un baccalauréat en génie civil ou tout autre diplôme connexe. Vous avez de l'habileté en gestion budgétaire, de matériel et de personnel. Vous possédez un bel esprit d'analyse et de synthèse. Vous avez de l'autonomie et êtes reconnu comme un joueur d'équipe.

Avec votre leadership, vous avez de la facilité à communiquer et à gérer du personnel. Votre bonne humeur et le respect sont la base de vos relations. Vous avez de bonnes habilités en gestion des problèmes et avez à cœur le service client. Si vous avez ce profil, la Ville de Portneuf a besoin de vos services!

Coordonnateur \ Coordonnatrice en Urbanisme et Environnement

En étroite collaboration avec la direction générale, ce rôle consiste à planifier, coordonner et contrôler l'application du plan d'urbanisme et de la réglementation d'urbanisme. Vous jouez un rôle déterminant dans les projets de développements résidentiels et commerciaux en plus de vous assurer que l'aménagement du territoire est conforme au plan d'urbanisme.

Vous vous assurez également de la conformité des projets et travaux à la réglementation applicable et vous émettez des permis et certificats d'autorisation au nom de la Ville. Vous serez la principale ressource pour bien informer les citoyens sur toute question relative aux règlements d'urbanisme.

Pour postuler ou obtenir plus de détails sur les emplois disponibles à la ville, consultez les offres sur notre site web [Ville de Portneuf / Emplois](#)

P.I.I.A. POUR LES RÉSIDENTS DE LA 1^{RE} AVENUE

Vous résidez sur la 1^{re} avenue à Portneuf et vous prévoyez effectuer des travaux durant la saison estivale? La 1^{re} avenue fait l'objet d'un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et peut occasionner des délais un peu plus longs, lors de vos demandes de permis de construction ou de rénovation.

Contactez l'inspectrice de la Ville avant le début de vos travaux par courriel à insp.mun@villedeportneuf.com ou par téléphone au 418-286-3844 poste 25.

COLPORTEUR – RÈGLEMENT ET QUOI FAIRE

Règlement 6.1. sur le colportage

Il est interdit de colporter ou de faire du colportage sur le territoire de la municipalité, sauf dans les cas d'exception: un OBNL établi sur le territoire de la MRC de Portneuf; un organisme communautaire, une association sportive à des fins de financement; des étudiants (citoyens) dans le cadre d'une activité scolaire. Une autorisation de la Municipalité par une résolution du conseil municipal devra être obtenue, au préalable.

Que faire si vous avez un doute?

Vous êtes en droit d'exiger à l'individu qui se déplace sur votre terrain de s'identifier et de nommer la compagnie pour laquelle il travaille. Une carte d'affaires devrait vous être remise sur demande. Surtout, ne donnez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires. Gardez en tête qu'aucun organisme ne se déplace sur le territoire de la ville sans en avoir fait la demande au préalable.

Dans le doute, contactez le bureau municipal avec les informations suivantes :

- Le nom de l'entreprise, l'institution ou l'organisation dont l'individu fait partie.
- Le type de service que l'on tente de vous vendre.

Ces informations aideront la Ville à vérifier si une autorisation de colportage a été transmise ou non, au nom de l'organisation.

Communiquez ensuite avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou votre service de police local, pour un signalement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 45 kg (100 livres) et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

A Portneuf, la cueillette des encombrants aura lieu le **lundi 19 juin 2023**.

Vos encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte. Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte. Les encombrants déposés dans une remorque ne seront pas ramassés. Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants seront ramassés avec les encombrants.

Vérifiez la liste des **matières acceptées et refusées** lors de la collecte des encombrants sur le site de la Régie au www.laregieverte.ca/info-collectes/collecte-des-encombrants/

Pour plus d'information, contactez la ligne Info-Collecte au 418-876-2714 ou 1-866-760-2714 ou consultez le site

DÉFI PISSENLIT - RAPPEL

Partenaire de l'initiative le Défi Pissenlit organisée par l'entreprise local Miel & Co., **la Ville offre aux 50 premiers citoyens se présentant à l'hôtel de ville, une affichette pour pelouse.**

Nous rappelons que cette initiative simple permet d'offrir nectar et pollen aux abeilles qui travaillent fort pour polliniser les plantes. Le but du défi n'est pas de supprimer la tonte, mais bien de la retarder. Dès la saison chaude, vous devrez recommencer à entretenir votre terrain.

Pour plus de détails sur le défi ou pour commander votre propre affichette, visitez le site web de Miel & Co. au www.mieletco.com





SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Saviez-vous que plus d'un million de personnes ont une incapacité significative et persistante qui les rend susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités? En effet, la société n'est pas toujours adaptée à leurs besoins.

C'est pourquoi la **Semaine québécoise des personnes handicapées – du 1^{er} au 7 juin** - met en lumière les défis encore présents. Elle met en relief les actions à poser pour rendre notre monde plus inclusif.

Parce qu'encore aujourd'hui, il faut continuer d'agir pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

Votre bienveillance et vos actions peuvent aider une personne à s'impliquer dans la société, à être autonome, à prendre sa place et à se sentir bien.

Dans un monde plus inclusif, les personnes handicapées peuvent se réaliser. Laissons-les contribuer à 100 % de leurs capacités!

Visitez Québec.ca/sqph pour plus de détails!

DON À LA SAINT-VINCENT DE PAUL

Pas seulement lors de la Guignolée !

Le comité de la St-Vincent de Paul de Portneuf rappelle aux citoyens que le soutien aux démunis est constant. Vous pouvez remettre un don en tout temps en postant ou apportant votre chèque au 71 rue St-Jacques; des reçus sont délivrés sur demande.

Profitez du Frigo Solidaire pour apporter aux démunis vos surplus de repas (soupes, biscuits, etc.). Le local du Frigo est situé derrière l'hôtel de ville; il est constamment ouvert; vous trouverez aussi des contenants vides pour y mettre les aliments.

VISITES DE PRÉVENTION DES INCENDIES

De mai à octobre, la Régie portneuvoise de protection incendie effectuera une tournée de visites de prévention résidentielles, sur l'ensemble du territoire. Ces visites ont pour but de s'assurer que vos équipements de sécurité incendie soient fonctionnels, mais aussi de vous sensibiliser à la sécurité incendie.



Sachez que la Régie Portneuvoise de Protection Incendie ne mandate aucune compagnie pour ce genre de service. Elle ne fera aucune vente; ses employés porteront toujours l'uniforme du service et se déplaceront en camion incendie. En cas de doute, n'hésitez pas à leur demander une preuve d'identification.

UNITÉ MOBILE 0-5 ANS

Facebook : Famille05Portneuf
Courriel : unitemobile05ans@gmail.com

Activités GRATUITES de L'Unité Mobile 0-5 ans

PORTNEUF
BASE DE PLEIN AIR DU 451, BOUL. GAUTHIER

DATES		THÉMATIQUES		DÉROULEMENT	
Mercredi 21 juin	La nature Les pirates	9h15	Accueil Activités Lecture animée Activités	9h15 à 10h45	
Jeudi 20 juillet		9h30			
	10h00				
	10h30				

IRC | CN | Jeun'Essor | Éducation Québec

Merci aux municipalités participantes et aux partenaires de la Table 0-5 ans de Portneuf

FÊTE NATIONALE

Samedi
24 juin
à partir de 13 h

Parc à bateau,
rue Lemay



DE PORTNEUF

Dès 13 h Activités familiales

13 h
et 15 h

Jonathan Gagnon

14 h 15
et 16 h 15

BMX acrobatique

avec **KRUSHER**

17 h 30

Danse sociale

avec Jacques Bédard

19 h 15

Rien que Sur un Temps

21 h 45

Feux d'artifices
présenté par



CLINIQUE DENTAIRE
PORTNEUF

22 h

Vivresse

Merci à nos partenaires !



CLINIQUE DENTAIRE
PORTNEUF

PERFORMANCE
BÉGIN

axeaze

Votre solution
en prévention



J.R. PERREault
& FILS L.TÉE.
moteurs & contrôles
électriques industriels



MPI PAPERMILLS INC.

SUR PLACE

